Questions orales

L'INCIDENCE POSSIBLE SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, si le ministre du Commerce extérieur s'était trouvé ici, je l'aurais interrogé à ce sujet, puisqu'il est le ministre qui est chargé des négociations. Il a déjà été reconnu que la tournure prise par les événements ces dernières semaines à Washington a suscité de véritables inquiétudes, mais le ministre a décidé de ne pas se plaindre avant la ratification de l'accord pour ensuite prendre des mesures de représailles, si nécessaire.

Des voix: Oh, oh!

- M. Broadbent: Je voudrais demander au ministre des Finances...
 - M. McDermid: Ce n'est pas ce qu'il a dit.
- M. Broadbent: C'est précisément ce qu'il a déclaré. Vous auriez intérêt à prêter attention à ce qu'il a dit. Essayez donc.
- M. Nystrom: McDermid, vous feriez mieux d'avaler un valium.
- M. Broadbent: Puisque de toute évidence cet accord commercial l'intéresse, le ministre des Finances pourrait-il me dire si son ministère s'est penché sur cette disposition, l'article 1907, dont le Sénat et la Chambre des représentants aux États-Unis ont convenu? D'après le ministère des Finances, cette mesure accorde-t-elle à l'industrie américaine des avantages qui n'existent pas à l'heure actuelle en ce qui concerne les rapports entre le Canada et les États-Unis, et, si l'on y donne suite, est-elle susceptible de nuire aux exportations canadiennes pendant les cinq prochaines années? Le ministère des Finances s'est-il dit préoccupé par cette éventualité?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président . . .

M. Broadbent: Merci!

- M. Mulroney: Je sais que la question s'adresse au ministre des Finances, mais on m'a posé exactement la même question tout à l'heure.
- M. Broadbent: Non; j'ai voulu savoir si les collaborateurs du ministre examinaient la question.
- M. Mulroney: Les fonctionnaires travaillent pour le compte du gouvernement du Canada. En tant que chef de ce gouvernement, j'ai déjà expliqué au chef du NPD que ce n'est pas pour cette raison qu'on a envoyé sur place M. Burney.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: On a posé la question et j'y ai répondu. C'est volontiers que je répète ma réponse au député pour le rassurer.

LA TENEUR DU PROJET DE LOI AMÉRICAIN SUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser au premier ministre une question supplémentaire à ce sujet.

Nous avons posé la même question au ministre du Commerce extérieur il y a deux semaines, étant donné que le projet de loi américain visant à mettre en oeuvre l'accord commercial canado-américain introduisait un tout nouveau système d'intervention commerciale qui pourrait servir à harceler les exportateurs canadiens en définissant ce qui constitue une subvention, en exerçant une surveillance des exportations et en donnant au président plus de latitude et de liberté d'action.

Nous pensions avoir une certaine assurance que le gouvernement réagissait enfin en dépêchant M. Burney à Washington. Voilà que j'apprends de la bouche du premier ministre que telle n'est pas la raison de la présence là-bas de M. Burney.

Voici la question que je veux poser au premier ministre. Étant donné que le projet de loi américain qui a été accepté par le Congrès et le Sénat prévoit clairement la mise en place d'un tout nouveau processus permettant de surveiller les exportations canadiennes, de déterminer s'il y a subvention et de prendre des mesures unilatérales, pourquoi le premier ministre ne charge-t-il pas M. Burney cet après-midi, tandis qu'il se trouve à Washington, de faire savoir aux autorités américaines que cela est totalement inacceptable et que nous n'accepterons pas ce genre de dispositions?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, pourquoi le député dit-il que j'ai laissé entendre que ce n'était pas la raison pour laquelle M. Burney était à Washington?

M. Axworthy: Parce que vous l'avez dit.

M. Mulroney: J'ai dit bien au contraire que M. Burney y était pour discuter de questions reliées au commerce extérieur, comme j'en ai convenu en réponse à une question posée par le chef du NPD, ainsi que de questions relatives au Sommet de Toronto. S'il se présente des problèmes, le secrétaire général de la présidence et les responsables du commerce extérieur chercheront clairement à y remédier dans un esprit de collaboration.

Mon honorable ami ne sera pas étonné si des frictions et des difficultés surgissent au cours des travaux du Congrès dans le cadre d'une entreprise aussi complexe. Quels qu'ils soient, il nous appartient de veiller à ce qu'ils soient compatibles avec l'Accord de libre-échange. Sinon, ils ne seraient pas applicables

M. Burney s'occupera bien sûr de questions de ce genre, comme je l'ai dit.

LA SOUVERAINETÉ ET LA SÉCURITÉ CANADIENNES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre.

Il existe maintenant un cadre législatif qui instituera ce nouveau système permettant de prendre des sanctions commerciales contre le Canada. D'après le gouvernement américain, le mécanisme de règlement des différends est anticonstitutionnel, à moins que le président n'ait l'occasion d'intervenir, ce qui le politiserait.

A propos de ces deux points importants, je voudrais poser la question suivante au premier ministre. Peut-il garantir à la Chambre aujourd'hui même qu'il ne fera pas examiner le projet de loi sur le libre-échange à la Chambre à la hâte en cinq jours, comme l'affirme le ministre, tant que nous n'aurons pas la garantie absolue qu'aucune disposition du trade bill américain ne va à l'encontre de cet accord ou ne demande au Parlement du Canada de compromettre sa souveraineté et sa sécurité parce que les États-Unis veulent profiter au maximum de la situation sans permettre au gouvernement du Canada de réagir ou de modifier les choses? Pourquoi demandez-vous au Parlement de donner carte blanche?